



Sujet du stage :	Structurer et déployer l'utilisation d'un outil de capitalisation et gestion de projet dans les parcs nationaux et élargir la démarche aux parcs naturels régionaux et marins
Affectation :	Direction générale déléguée Mobilisation de la société Direction des aires protégées et des enjeux marins
Positionnement hiérarchique	Sous la responsabilité de la chargée de mission de la DAPEM/SPNAP et de la product-owner de la fédération des PNR.
Lieu du stage :	Pérols (34) – déplacements à Paris et dans les parcs nationaux

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

L'OFB porte 5 grandes missions : recherche et expertise scientifique, police de l'environnement, gestion et appui à la gestion d'aires protégées, appui aux politiques publiques et mobilisation citoyenne.

L'appui à la gestion des aires protégées est assuré par différentes directions à l'OFB mais concerne principalement la DAPEM – Direction des aires protégées et des enjeux marins de la DGD Mobilisation de la société de l'OFB.

Les parcs nationaux sont rattachés à l'OFB via une convention de rattachement qui identifie les sujets mutualisés avec l'OFB et permet une gouvernance et une animation visant des bénéfices mutuels. Dans ce cadre, l'OFB anime des groupes de travail en lien avec les missions des parcs nationaux. Il appuie également le déploiement d'outils utiles au collectif des parcs nationaux dont le logiciel EVA, utilisé pour capitaliser les actions menées dans chaque parc et faire le lien avec les suivis budgétaires notamment. Une stratégie collective d'utilisation de l'outil EVA a été validée, avec son plan d'actions, en 2024.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association créée en 1971. Conformément à l'article L.333-4 du Code de l'environnement, la FPNRF a vocation à représenter l'ensemble des parcs naturels régionaux.

La FPNRF assure l'animation et la coordination technique du réseau des PNR, la valorisation de leurs actions et leur représentation aux niveaux national et international. Elle est consultée dans le cadre des procédures de classement ou de renouvellement de classement des Parcs, dans des conditions fixées par décret. Elle assure également le portage du logiciel EVA pour l'ensemble des utilisateurs (parcs naturels régionaux, nationaux et marins)

L'objectif de ce stage porte sur le déploiement de l'outil EVA dans les parcs nationaux dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'actions découlant de la stratégie collective élaborée pour les parcs nationaux mais aussi dans une recherche d'élargissement de la démarche aux parcs naturels régionaux, parcs naturels marins voire autres réseaux d'aires protégées.

Ce stage sera mené au sein de la Direction des aires protégées sur le site de Montpellier-Pérois, au sein du service d'appui aux parcs nationaux et réseaux nationaux d'aires protégées et sera co-encadré par la chargée de mission suivi-évaluation de l'OFB et la product-owner du logiciel EVA de la fédération des PNR.

Missions :

CONTRIBUER A METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE COLLECTIVE D'UTILISATION D'EVA DANS LES PARCS NATIONAUX AU NIVEAU DU COLLECTIF DES PARCS NATIONAUX

Sur la base du plan d'action de la stratégie d'utilisation du logiciel EVA validée en 2024, plusieurs actions seront à mettre en place en lien avec les co-encadrantes :

1. Extraction et analyse des pratiques des parcs nationaux dans l'utilisation des modules « fiches projets », « indicateurs » et « budget » pour proposer une méthodologie cible pour le collectif des parcs nationaux.
2. Organisation des référentiels : contrats d'objectifs et de performance (COP) des parcs nationaux, en lien avec la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de la transition écologique (MTE/DEB) et chartes des parcs nationaux en lien avec le groupe de travail « chartes » des parcs nationaux animé par l'OFB.
3. Remplissage du COP : rattachement des fiches au COP et intégration et renseignement des indicateurs COP en fonction de la méthodologie définie en 1.
4. Elaboration d'une méthodologie commune de rattachement des projets aux priorités de la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB3) et stratégie nationale des aires protégées (SNAP).

Livrable : méthodologies communes, compte EVA OFB renseigné pour les COP

ELARGIR LA REFLEXION DE STRATEGIE COLLECTIVE AUX PARCS NATURELS REGIONAUX, PARCS NATURELS MARINS VOIRE AUTRES RESEAUX D'AIRES PROTEGEES

Sur la base de la note globale stratégique EVA, et fort de l'expérience menée avec les parcs nationaux (mission 1), il s'agira de contribuer à élargir la démarche à l'ensemble des utilisateurs EVA : parcs naturels régionaux, parcs naturels marins voire aux autres réseaux d'aires protégées. Cette réflexion de stratégie collective s'inscrit dans une volonté de facilitation du suivi des politiques publiques à plusieurs échelles : un parc, un réseau de parcs, plusieurs réseaux de parcs... Ainsi, la réflexion de stratégie collective pourra s'attacher à définir et mutualiser des méthodologies et données adaptées à ces différentes échelles. Ces travaux seront menés aussi en cohérence avec le Life Biodiv'France pour lequel la FPNRF est bénéficiaire associée.

Au-delà de ces missions, le stagiaire participera à la vie de l'outil EVA auprès de l'OFB et de la FPNRF, accompagnera la product-owner dans les démonstrations et implications des PNx, participera à la communauté EVA (PNR, PNx, PNM) avec notamment des journées d'échanges en présentiel, des « café EVA » en virtuel, des mailing list et participera aux actions mises en œuvre pour cet outil dans le cadre du projet Life Biodiv'France coordonné par l'OFB.

Liens utiles :

- <https://www.ofb.gouv.fr/les-parcs-nationaux-de-france>
- <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>
- Présentation logiciel EVA : <https://www.evaparc.net>
- Documentation en ligne EVA : <https://documentation-eva.readthedocs.io/fr/latest/>
- Compte de démo EVA : <https://demo.evaparc.net> (Nom d'utilisateur : DEMOEVA, mot de passe : DEMOEVA)

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- connaissance des outils liés à la protection de la biodiversité
- connaissance des logiciels de pilotage / de gestion de données / langage informatique
- appétence pour la gestion de projet, l'organisation des projets notamment en sphère publique et les outils informatiques
- appétence pour l'animation de réseau

Compétences :

- rigueur, organisation et autonomie
- gestion et analyses de données
- capacité d'écoute, bon relationnel, dynamisme et motivation
- esprit de synthèse et d'analyse, capacités orales
- travail en équipe et entransversalité

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Renseignements auprès de : Caroline Delelis Goulart, chargée de mission suivi-évaluation et mise en réseau des aires protégées (07 600 300 62) ou Léa Roumazeilles, product owner du logiciel EVA pour la fédération des PNR (06 59 60 56 73)

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence DAPEM/Stage EVA par courriel à caroline.delelis@ofb.gouv.fr

La **date limite** de dépôt des candidatures par mail est fixée au **20 janvier 2025**.